

VARIÉTÉS.

NOTES

Pour servir un classement d'une collection d'échantillons destinés au Musée industriel de Roubaix.

SUITE. — (Voir le numéro du 30 juillet).

Les autres étoffes en coton que l'on fabriquait en l'an X à Roubaix étaient :

Les satins unis, élastiques, les satinettes. Les créponis unis, à côtes élastiques, à côtes anglaises, jaspés, chinés. Entre les satins et les créponis, la différence était dans la matière plus fine dans les premiers, plus grosse dans les autres; le mot *créponis*, de *crépon*, étoffe ressemblant au *crêpe*, désigne aussi un grain moins serré que dans les satins;

Les japonaises brochées à côtes; Le *rosebush*;

Les *florentines*. Cette étoffe était aussi une espèce de satin façonné;

Le *siam* pour gilets;

Les rayés coton et soie, fonds noirs et fonds bleus, également pour gilets;

Le velours de coton uni et à côtes. Lille et Roubaix étaient les seuls lieux du département où l'on fit le velours de coton; mais c'était un objet de peu d'importance;

La *siamoise*, tissu légèrement drapé, la trame devant être ouverte pour recouvrir la chaîne. Cette étoffe servait pour jupes.

Siamoise, basins, futaines étaient à peu près le même article.

Le basin pur coton : Nous avons dit que cet article n'était fait par nos fabricants que pour leur usage. Dans les autres parties du département, il s'en fabriquait sur 20 à 25 métiers, la plupart à la navette volante, procédé nouveau qui prenait très-bien, au dire de M. Diéudonné, et qu'on ne mit pourtant en usage à Roubaix que longtemps après, vers 1820 (*).

Les principaux débouchés pour la plupart des articles en coton que nous venons d'énumérer étaient l'intérieur de la France, l'Italie et l'Amérique.

Quant à la fabrication des étoffes en laine, elle perdit alors beaucoup de son importance. On substituait le coton et le fil de lin à la laine dans presque tous les genres qui conservaient néanmoins leurs noms; c'est ainsi qu'on eut des satins, des prunelles, des minorques, des *casimirs* pur coton ou chaîne coton et trame fil de lin. On fit encore l'emploi de fil métallique dans certains tissus pour ameublement.

La *Mull-Jenny*, importée vers ce temps à Roubaix par MM. Grimonprez père et fils, et bientôt après par nos meilleurs industriels, amena d'importants perfectionnements dans la filature de coton; la beauté de nos tissus en fut la conséquence; aussi la fabrique, en corps, obtint-elle une mention honorable à l'exposition de 1806.

Plus façonnées et faites en matières plus fines, les nanquettes devinrent des percalines, percalines brochées, mouchetées, à coeurs.

On fit en 1807 des gilets, des tapis, du linge de table. Puis vinrent :

Les *Turquoises*, 1812;

Les *Cistembourgs*, coton, coton et soie, 1813;

Les *Printannières*, 1814;

Les *Bourbonnaises*, 1815.

En 1814, 12 fabricants en laine occupaient 226 tisserands, et faisaient 4,068 pièces; 245 fabricants en coton entretenaient 5,000 tisserands qui produisaient 82,000 pièces; 240 Mull-Jenny filaient 172,000 kil. de coton. (Mémoire adressé par le Conseil des Prudhommes, les fabricants et filateurs de Roubaix, au directeur des douanes.)

Nous avons vu qu'au siècle dernier, la jalousie des Lillois avait fait interdire à Roubaix, la fabrication des étoffes en laine rase, fabrication dont les Anglais étaient restés les uniques et paisibles possesseurs; mais en ces derniers temps, dans l'espoir de conquérir sur nos voisins d'Outre-Mer l'immense industrie des étoffes lus-

(*) Si, dans le principe, l'emploi du *charivari* (c'est ainsi qu'on nommait le mécanisme de la navette volante) rencontra à Roubaix quelques difficultés, c'est que les chasseurs ne glissaient pas comme aujourd'hui dans des coulisses, mais bien sur une tige en fer, fixée dans le milieu du bac. Un simple changement de température rendait le jeu dur; il fallait fréquemment graisser la tige de fer et l'huile tachait les étoffes. On ne peut attribuer à d'autres causes le retard, d'ailleurs étonnant, dans l'emploi d'un procédé qui avait sur l'ancien une si grande supériorité, et qui, une fois modifié, fut d'un usage général.

trées, et de naturaliser en France les races, nouvelles pour nous, de moutons anglais et nubiens dont les laines longues et brillantes alimentaient cette industrie, Louis XVIII établit à la Savonnerie une manufacture dont les premiers produits furent d'abord les popelines, recherchées avec empressement par les dames françaises, et qui de nos jours ont repris faveur. Notre ingénieuse cité put alors se placer en tête du mouvement de rénovation, et, sans abandonner le coton, elle reprit ses damas, produisit successivement les *lastings*, les *mérimos*, les *stoffs*, les *mousselines-laine*, les *crêpes*, laissa loin d'elle la manufacture de la Savonnerie et fut bientôt sans rivale.

L'exposition des produits de l'industrie nationale, en 1819, fut favorable à Roubaix. M. Carlos Florin y obtint une médaille en or, pour ses cotons filés; MM. Delrue-Florin et Roussel-Dazin, pour les casimirs en coton; Cuvru-Desurmont pour les prunelles; Alexandre Decresse, Gaidet-Destombes et Pierre Parent, pour les gilets, des mentions honorables.

Puisque nous avons donné des noms, ajoutons qu'en 1821, on citait encore, parmi les fabricants, MM. Jules Defrenne, Lepoutre-De-cottignies, Motte-Brédar, Lefebvre-Horrent, Delrue-Bulleau, Florin Wattine; parmi les filateurs M.^{me} veuve Delaoutre, MM. Mimerel et Yon, Bonami Defrenne; entre les maisons de commissions, MM. Bossut père et fils, Daguin-Bulleau, et Wattine-Wattel. (*Hermite en province*, 20 Septembre 1821, page 355.)

On eut, en 1819 les *Bouracans*, en 1821 les *Bufflines* et les *Mexicaines*, en 1822 les *Léontines* (du nom de l'inventeur, Léon Florin,) article présentant alternativement une rayure satin chaîne, et une rayure satin trame, le *Pékin* d'aujourd'hui. En 1823, le *Trocadero* et le *Trois pour cent*; puis divers façonnés dont peu sont représentés dans la collection. Vers cette époque, on fit les ombrés ou satins ombrés, article qui eut une grande vogue.

Le Bouracan, en 1819, avait marqué la date de la filature des cotons en couleurs mélangées, pour trame. Le même mélange fut fait avec addition d'une faible partie de laine, dominant par le ton, et l'on eut ainsi deux espèces de matières nouvelles qui servirent dans bien des articles, notamment aux casimirs et aux mexicaines, et après 1830, aux *Tricotines*, *chemin de fer*, etc.

Le Bouracan était simplement une toile, le mélange de la trame faisait tout le mérite de l'article.

Le règne de Charles X ne fut pas heureux pour notre pays; le commerce tomba dans un état d'anéantissement qui dura plusieurs années, le prix des denrées allait en augmentant, tandis que les salaires suivaient une marche contraire, et l'ouvrier trouvait avec beaucoup de peine le pain de sa famille. Pendant cette période où la fabrication ne roula que sur des articles courants, *Prunelles*, *Bufflines*, *Minorques*, *Mexicaines* et *Coutils*, le prix de la main-d'œuvre se réduisit tellement que la façon des prunelles ne se payait que 8 c. 3/4 le mètre, et celle des minorques que 47 c. 1/2.

La filature n'était pas dans une passe brillante; montée alors pour produire les cotons fins, elle alimentait les fabriques de Saint-Quentin, de Tarare et de Nîmes, tandis que nos fabricants se fournissaient en partie à Tourcoing de fils plus gros, et les commandes n'arrivaient plus.

On gagna ainsi l'été de 1830; après une courte et glorieuse campagne, la ville d'Alger était tombée au pouvoir des Français, la récolte s'annonçait sous d'heureux auspices, et tout semblait faire présager un avenir meilleur. Cet avenir était cependant bien gros d'orages.

C'est à cette époque qu'on fit les Algériennes, le premier article façonné et d'une armure un peu compliquée qu'on ait travaillé à Roubaix.

On sait quelle étonnante révolution opéra dans notre fabrique, et quelle ressource précieuse prépara à notre industrie l'introduction du métier Jacquart. Il faudrait maintenant des matériaux immenses pour faire, en échantillons, l'histoire de ces merveilles qu'on a produites à l'aide de cet ingénieux mécanisme. Ces merveilles, d'ailleurs, sont connues de notre génération et nous laissons au nouveau Musée le soin de recueillir et de conserver ces monuments de notre gloire industrielle.

LEURIDAN-TESTELIN.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.

PETITE CHRONIQUE.

LE VOL AU BOUQUET. — Fauvel est un industriel en plein vent, un homme d'imagination qui a inventé un nouveau commerce. Là point de mise de fonds nécessaire, point de boutique, d'éclairage au gaz, de garde de magasin; Fauvel fait tout lui-même : quelques fleurs artistement arrangées, voilà tout ce qu'il faut; un dahlia au milieu des violettes, quelques roses, rien de plus, mais le tout frais, coquettement posé, et au premier abord vous croirez que son bouquet vaut bien 3 fr.

Or, voici ce que fait Fauvel : il s'établit aux Champs-Elysées, court après les voitures : « Pour 1 fr. mon bouquet! crie-t-il; fleurissez votre dame pour 1 fr. »

On le renvoie d'abord; mais il insiste, et comme à tout prendre son bouquet est offert à bon marché, le cavalier galant tire 1 fr. de sa poche et le passe par la portière à l'industriel. Fauvel s'en empare et se sauve, emportant à la fois argent et bouquet. Pour peu qu'il vende ainsi ses fleurs plusieurs fois dans la journée, on voit que la spéculation est bonne.

Des plaintes avant été faites, des agents surveillèrent Fauvel, qui bientôt fut arrêté. Ce qu'il avait de mieux à faire, c'était de se soumettre; mais ses habitudes commerciales l'ont emporté, il a offert son bouquet gratis à l'agent de police; seulement il le lui a offert en lui jetant à la figure.

Le tribunal a condamné Fauvel à deux mois de prison.

Le mot du logogriphe inséré dans le dernier numéro est : *Sorcier*, dans lequel on trouve *or, cor, soie, cri, si, roi, sire, cire, rosier, rose, ce soir*.

LOGOGRIPE sur chef E.

Ne craignez pas de me suivre

Dans cet exercice libre,

Où sur quatre pieds chef E,

Les autres à volonté,

Forment, lecteurs, diversité!

S'il vous plaît un peu de silence,

On commence :

- « Il est égal au monarque puissant;
- » Pour le trouver voyez Chateaubriand,
- » Byron, Hugo, La Fontaine, Molière;
- » Arme l'on voit, offensive et meurtrière;
- » Son enveloppe, on peut les prendre à Spa,
- » Ems, Biarritz, Hambourg et cætera.
- » En Orient c'est honneur et puissance;
- » Bien promptement il s'élève, il s'élance;
- » Parfait, suprême, il habite les cieus;
- » Un parais, séjour délicieux;
- » Dans les trimats, il souffle sur nos têtes
- » Les ouragans, la grêle et les tempêtes;
- » Du malheureux enfin dont il est la prison,
- » Combien pénible est l'abandon. »

Nous croyons devoir signaler à MM les architectes et entrepreneurs, ainsi qu'aux propriétaires, les *parquets suisses fabriqués par MM. Seiler, Muhlemann & Co.* Les produits de ces fabricants, dont les ateliers sont établis à la Villette, près Paris, ont obtenu l'approbation d'un grand nombre de personnes compétentes, et notamment de la Commission chargée par l'Académie nationale de visiter leur établissement.

MM. Seiler et Muhlemann ont substitué au placage ou à la marqueterie, des *parquets massifs de 26 millimètres d'épaisseur* qui, indépendamment des conditions de solidité que ne présentent pas les anciens procédés, ont encore l'avantage de pouvoir être mis à la portée de toutes les fortunes, par la réduction considérable du prix, réduction obtenue par suite de la substitution du travail mécanique au travail manuel.

Le bois, avant d'être mis en œuvre, est complètement desséché par des procédés artificiels; ce qui ajoute à la solidité de ces parquets, qui d'ailleurs sont exécutés en massif, comme nous l'avons dit, et assemblés et reliés de manière à défier toute altération. Le dessin en est toujours irréprochable et l'assemblage parfait, le travail régulier des machines mises en mouvement par un moteur à vapeur étant substitué au travail à la main.

MM. Seiler et Muhlemann possèdent un assortiment considérable de parquets de toutes formes et de tous dessins, toujours prêts à être posés, et nous ne doutons pas qu'une fois que les spécimens qu'on en a apportés dans notre ville

seront connus, on ne s'empresse de substituer aux parquets ordinaires, qui offrent un contraste si fâcheux avec la richesse des décors des appartements, ces parquets d'une ornementation et d'un dessin élégants, peu coûteux, d'une solidité à toute épreuve, parfaitement à l'abri de l'humidité.

Déjà des parquets de ce genre sortis de la fabrique de la Villette, ont été placés au palais de Saint-Cloud, dans les galeries impériales du palais de l'Industrie, dans le grand hôtel du Louvre, et dans beaucoup d'hôtels particuliers, ainsi que dans les dépendances du Louvre (bâtiment des ministères), etc.

Nous devons aussi signaler les *châlets suisses*, d'une élégance et d'une légèreté remarquables, que construit la même maison Seiler et Muhlemann, d'après les procédés employés pour les parquets. Cette maison peut servir de ce genre, depuis le prix de 2,000 fr. pour pavillons de jardin et de concierge, jusqu'aux prix les plus élevés pour des maisons complètes et ornées, des habitations parfaitement saines, complètement abritées par leur genre de toiture, faciles à chauffer en hiver, fraîches en été, et qu'on peut transporter à peu de frais d'une localité à une autre.

Un délai de six semaines à deux mois suffit pour l'exécution de ces constructions, qui peuvent être aussitôt habitées qu'achevées, et recevoir dans leurs parois toutes les sculptures que le goût ou la fantaisie peuvent imaginer.

M. Deladerrière-Sorel représente, à Roubaix, la maison Seiler, Muhlemann & Co. Il est à même de donner à MM. les architectes et constructeurs tous les renseignements désirables concernant les nouveaux parquets.

Les produits élégants dont il est dépositaire seront très certainement appréciés à Roubaix où les ornements de bon goût sont de plus en plus recherchés.

M. Joachim Léonard, marbrier, rue Saint-Maurice, N.° 9, à Roubaix (route de Tourcoing), a l'honneur d'informer les personnes qui auraient des inscriptions à faire graver sur pierre ou sur marbre que le prix de la gravure de chaque lettre ne coûtera que 5 centimes.

Les soins les plus minutieux sont apportés à la gravure qui lui est confiée. On peut se convaincre de la pureté et de la régularité de ses travaux, par l'inspection des monuments dont l'érection lui a été confiée dans les cimetières de Lille, de Fives et de Roubaix.

Le lundi et le jeudi, de deux heures à six heures, M. Joachim Léonard est visible à son quai de déchargement de Lille, établi au faubourg Saint-Maurice, près le cimetière.

A Roubaix, le bureau est ouvert tous les jours avant midi.

TAXE DU PRIX DU PAIN

Pain de ménage, le kilogramme	42c
Pain de 2.° qualité, idem	48
Pain blanc, idem	54
Pain de fleur (dit pain-français), 125 gr.	8
Les deux pains	16
Les quatre pains	32
Les huit pains	64

A VENDRE

Par adjudication.

Sur la mise-à-prix fixée par le Tribunal à 16,700 fr.

En l'étude de M. HASSEBROUCQ, Notaire à Tourcoing, le jeudi 7 août 1856, à quatre heures précises de relevée.

UNE PETITE

FERME

Sise à Mouvaux, à la Motte,

Comprenant 3 hectares 84 ares 77 centiares, occupée par le sieur Thieffry, au fermage annuel de 650 francs, outre les impôts, suivant bail expirant le 1.° octobre 1858.

Cette propriété, qui ne forme qu'une seule masse, s'étendant au haut de la Motte au fond de la Vallée, offre un coup-d'œil des plus pittoresques, et conviendrait éminemment à l'érection d'une maison de campagne; — la qualité des terres composant cette ferme est d'ailleurs excellente. (197)

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

Bulletin commercial.

Bourse des Marchandises de Paris du 30 juillet.

HUILES : Colza, la tonne 125 50

— en fûts 124 »

— épurée 133 50

ESPRIT 3/6 : Disponible Montpellier 200 »

— Cour. d'armois, 36°, 1^{re} q. »

SAVONS : Disponible 98 »

— Bonne qualité 97 »

SUIF DE FRANCE 132 50

Halle aux farines de Paris du 30 juillet.

Arrivages 2951 quint. 96 k. far.

Ventes 3288 61

Restant 10289 27

Cours moyen du jour 62 53

Cours taxe quinzaine » »

MARCHÉ DE BERGUES du 28 juillet.

GRAINS ET GRAINES.		Pois jaunes	
Blé blanc	36 68	Pois bleus	» »
Blé 1 ^{re} qualité	38 25	Vesces	» »
Blé 3 ^e qualité	34 94	Sarrasin	» »
Seigle	18 75	Caméline	» »
Orge	18 21	Graine de lin	26 »
Avoine	10 16	Colza d'été	» »
Fèves	18 38	Colza d'hiver	29 94
Haricots	16 33	Pommes de terre	» »

MARCHÉ DE CAMBRAI du 29 juillet.

GRAINS ET GRAINES.		Colza ép.	
Blé 1 ^{re} q.	26 » 37	Éillette q.	148 »
Scourg.	13 » 15	id. 2 ^e .	» »
Seigle	12 » 13	id. rousse	» »
Avoine	6 » »	Chanvre	» »
Colza	25 » 31 25	Caméline	» »
Éillette	33 » »	Lin	» »
Lin	» » »		

HUILES. Colza. 108 » à »

MARCHÉ D'ARRAS du 30 juillet.

GRAINS ET GRAINES.		HUILES.	
Blé blanc	36 11	Éill. s.	150 » à »
Haricots	16 »	A froid.	145 » à »
Féverolles	17 »	Rousse.	» » à »
		Colzab.	109 50 à »
		Id. à cl.	» » à »
		Id. p. q.	115 50 à »
		Lin.	102 50 à »
		Camel.	102 » à »

TOURTEAUX.

Éillette. 16 » à »

Colza. 15 » à »

Lin. » » à »

Camel. » » à »

Chanvr. » » à »

1^{re} qual. 61 » à 62 »

2^e id. 59 » à »

3^e id. 57 » à »

PRIX DES HUILES A LILLE le 31 juillet.

GRAINES.		HUILES	
Colza	27 » 31	110 50	» »
Éillette bon goût	33 » 34	» »	» »
Idem rousse	33 » 34	» »	» »
Caméline	26 » 28	» »	» »
Chanvre	» » »	106 »	» »
Lin (du pays)	23 » 29	105 »	» »
Idem (étranger)	» » »	» »	» »

huile épurée pour quinquet l'hec. 116 50 »

idem. pour réverbères. 114 50 »

BOURSE DE PARIS DU 31 JUILLET.

Dernier cours.		Hausse.		Baisse.	
3 p. 100.	70 65	» »	» »	» »	» »
4 1/2 p. 100.	93 60	» »	» »	» »	15
Act. de la Banc.	4075	» 25	» »	» »	» »